



4 équipes d'architectes invitées à concourir pour la création du futur pôle de conservation de la BnF à Amiens

Contact presse

BnF

Elodie Vincent

chefe du service de presse

elodie.vincent@bnf.fr

01 53 79 41 18

Oppic

Sylvie Lerat

Responsable de la communication

s.lerat@opic.fr

01 44 97 78 04

Le jury du concours d'architecture pour la réalisation du futur pôle de conservation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) s'est réuni à Amiens le 21 avril sous la présidence de Laurence Engel, présidente de la BnF.

Dans le cadre de l'avis de concours publié le 9 février dernier en collaboration avec l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers pour la culture (Oppic), plus d'une centaine de candidatures ont été reçues.

Le jury était composé de représentants de la Ville d'Amiens, d'Amiens Métropole, du Département de la Somme et de la Région Hauts-de-France, du préfet de la Somme, de représentants de la BnF et du ministère de la Culture et de personnalités qualifiées.

Les 4 équipes sélectionnées sont :

- Office for metropolitan architecture (OMA) associé avec DATA architectes
- AAPP/Atelier d'architecture Philippe Prost
- Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP) associé avec l'atelier WOA
- TVK associé avec Carmody Groarke architectes

Le futur pôle de conservation de la BnF à Amiens regroupera le Conservatoire national de la Presse et un centre de conservation pour les collections de la BnF. Ce nouveau bâtiment répondra aux problématiques de saturation des espaces au sein des sites existants de la BnF. Il prévoit la création de magasins de collections hautement technologiques, robotisés et fonctionnant sous atmosphère à oxygène raréfié et sans climatisation active, favorisant la préservation des documents, notamment les plus fragiles.

Les projets devront viser une très grande qualité architecturale et ce, en adéquation avec l'histoire et l'identité de la BnF marquée, sur l'ensemble de ses sites, par des interventions architecturales particulièrement remarquables.

Les projets devront également être respectueux de l'environnement immédiat du futur pôle, en tenant compte du projet d'aménagement de la ZAC et de la présence du quartier Citadelle où se trouve la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

En matière de qualité environnementale, la BnF vise la certification Haute Qualité Environnementale Bâtiment Durable (HQE BD) pour son futur bâtiment, dont le programme technique détaillé a reçu cette certification.

Les quatre candidats sélectionnés sont appelés à remettre une proposition qui donnera lieu à la sélection par le jury d'un lauréat d'ici la fin 2023.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :
www.bnf.fr/fr/presse



bnf.fr